

En culture, une seule priorité : la relance

Montréal, le 23 mars 2022 — Hier se tenait le huis clos du Budget du Québec 2022-2023. À la suite du dévoilement des mesures annoncées, l'équipe de Culture Montréal a analysé les mesures concernant le milieu culturel. Le quatrième budget de la Coalition Avenir Québec (CAQ) est articulé autour de quatre grands axes de croissance économique, dont l'un est consacré à la relance du milieu culturel, comme en témoigne son titre évocateur «Soutenir la relance et valoriser la culture québécoise et son milieu».

Essor et continuité du soutien pandémique

Des investissements de 147,6 M\$ sont prévus pour 2022-2023 (pour un total de 229,5 M\$ sur cinq ans) afin de continuer d'aider le secteur culturel à surmonter les conséquences encore vives de la crise sanitaire.

Parmi cette somme :

- 72,1 M\$ serviront notamment — en 2022-2023 — à prolonger les mesures de soutien à la diffusion de spectacles québécois ou encore à alimenter le Fonds d'urgence pour les artistes et les travailleurs culturels des arts de la scène.
- 75,5 M\$ seront injectés en 2022-2023 (en tout, 157,4 M\$ sur cinq ans) pour soutenir essentiellement le développement du secteur culturel dans une perspective de sortie de crise et de retour à la normale. La grande majorité des fonds seront gérés par le CALQ et la SODEC afin d'offrir «un appui additionnel ciblé aux domaines culturels les plus touchés», soit 65 M\$ en 2022-2023 (136,6 M\$ sur trois ans, répartis comme suit : 58,6 M\$ pour la SODEC, 78 M\$ pour le CALQ).

Le reste de cette enveloppe de 75,5 M\$ se divise ainsi :

- 7,5 M\$ seront consacrés en 2022-2023 (9 M\$ sur 2 ans) pour la promotion de la culture québécoise afin d'inciter les Québécois à «renouer avec leurs habitudes de consommation culturelle», lesquelles ont été bouleversées par les plateformes numériques.
- 2 M\$ en 2022-2023 (6 M\$ sur 3 ans) pour «poursuivre le virage numérique de Télé-Québec»
- 1 M\$ en 2022-2023 (3 M\$ sur 3 ans) pour «enrichir la formation offerte par le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec».

À noter dans les mesures la pérennisation du crédit d'impôt lancé en 2013 pour un premier don important en culture.

Patrimoine et musées : Un soutien tout en retenue

Si l'on ne tient compte que des mesures spécifiquement liées à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine culturel, c'est en tout 7,4 M\$ qui lui sont consacrés en 2022-2023, dont 6,5 M\$ pour « appuyer le milieu municipal dans la protection et la gestion de son patrimoine immobilier » (10,5 M\$ sur 3 ans) et 900 k pour des « interventions d'urgence sur des immeubles patrimoniaux » (2,7 M\$ sur 3 ans).

Plus de la moitié des fonds attribués en appui au milieu municipal serviront à bonifier les ententes de développement culturel de Québec et de Montréal.

Par ailleurs, 1,6 M\$ sont débloqués en 2022-2023 (6,2 M\$ sur 3 ans) pour réaliser une stratégie gouvernementale de commémoration.

En ce qui concerne les institutions muséales, on note la légère augmentation du programme Aide au fonctionnement pour les institutions muséales : 1,5 M\$ en 2022-2023 (6 M\$ sur 3 ans).

Mesures de développement culturel

- Les cultures autochtones

20 M\$ en 2022-2023 (100 M\$ sur 5 ans) sont investis pour « consolider l'action gouvernementale en matière de développement social et culturel des autochtones ».

- BAnQ

1 M\$ en 2022-2023 (3 M\$ sur 3 ans) est octroyé à BAnQ pour bonifier la subvention dédiée au réseau des services d'archives privées agréées.

- Loisir culturel

2,1 M\$ seront injectés à partir de 2023-2024 (26,4 M\$ sur 4 ans) afin de favoriser le partage des ressources « servant aux activités de sport et de loisir (locaux, matériel, personnel) » entre le milieu scolaire et le milieu municipal.

- Langue française

À noter notamment le renouvellement de la politique du Québec en matière de francophonie canadienne : 8 M\$ sont injectés pour « accroître le rayonnement et la vitalité du français ».

En feuilletant le cahier des crédits...

Les crédits accordés au ministère de la Culture et des Communications s'établissent «à 978,2 M\$ en 2022-2023 (excluant le service de la dette). Il s'agit d'une diminution de 81,3 M\$ par rapport à la dépense probable de 2021-2022».

En ce qui concerne les sociétés d'État :

- Le CALQ passe de 136,6 M\$ à 187 M\$
- La SODEC passe de 126 M\$ à 177 M\$
- Télé-Québec passe de 70 M\$ à 67 M\$
- BAnQ passe de 75 M\$ à 77 M\$
- Les Musées nationaux passent de 71 M\$ à 70 M\$
- La Société de la Place des arts et le Grand théâtre de Québec passent de 28 M\$ à 27 M\$
- Le Conservatoire de musique et d'art dramatique passe de 29 M\$ à 30 M\$

Les projets d'infrastructures culturelles

Une somme de 125 M\$ sera attribuée afin de soutenir différents projets dont le réaménagement du MACM, l'Espace Riopelle du MNBAQ, le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier de même que la poursuite de l'implantation du réseau des Espaces bleus. Voyez [en annexe](#) la liste des projets d'infrastructures en réalisation et en planification du Plan Québécois des Infrastructures (PQI) 2022-2032.

• Espaces bleus

Concernant ce nouveau réseau de lieux culturels et touristiques, nous pouvons voir que les Espaces bleus suivants sont en réalisation dans le PQI 2022-2032 soit :

- L'Espace bleu de la Capitale-Nationale — Québec — Réaménagement (22 M\$ en 22-23)
- L'Espace bleu de l'Abitibi-Témiscamingue — Amos — Acquisition, agrandissement et réaménagement (10,4 M\$ en 22-23)
- L'Espace bleu de la Gaspésie — Percé — Acquisition, agrandissement et réaménagement (8 M\$ en 22-23)

Les Espaces bleus suivants sont en planification :

- Espace bleu de Charlevoix — Baie-Saint-Paul — Acquisition et réaménagement

- Réseau des Espaces bleus du Québec — régions administratives du Québec — construction

Autres mesures d'intérêt

- **Festivals et événements touristiques**

Pour préparer le secteur du tourisme à la relance, le gouvernement du Québec prévoit 220 M\$ sur 5 ans notamment pour l'année 2022-2023 :

- 54,9 M\$ pour offrir un soutien additionnel pour favoriser la relance
- 34,7 M\$ pour promouvoir la destination touristique québécoise et accompagner les régions touristiques et leurs entreprises
- 34 M\$ pour un accompagnement adapté aux régions touristiques et à leurs entreprises notamment pour poursuivre le soutien aux festivals et événements touristiques. L'initiative devrait permettre d'améliorer la prévisibilité de leur financement et de faciliter le maintien de leurs activités et la rétention de leur main-d'œuvre.

- **Industries créatives**

Les industries créatives pourraient bénéficier pour développer de la propriété intellectuelle, de la déduction incitative pour la commercialisation des innovations (DICI).

Culture Montréal restera évidemment à l'affût des prochaines annonces ministérielles.

À propos de Culture Montréal

Culture Montréal est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan qui rassemble tout citoyen reconnaissant le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole. Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont la mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal. L'organisme est reconnu comme un conseil régional de la culture.

– 30 –

Renseignements

Catherine Deschâtelets
Coordonnatrice aux communications
Culture Montréal
coordocom@culturemontreal.ca